

Radley®

Génératrice- onduleur portative

2500
watts au démarrage

1900
watts en fonctionnement

Guide d'utilisation

Garantie limitée de
3 ans



Intertek
5017208

LIRE TOUTES LES DIRECTIVES AVANT L'UTILISATION.
CONSERVER LES PRÉSENTES INSTRUCTIONS POUR
RÉFÉRENCE FUTURE.
TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.



PORTER DES LUNETTES
DE PROTECTION
APPROUVÉES PAR LA CSA



PORTER UNE
PROTECTION
AUDITIVE



PORTER UNE
PROTECTION
DU VISAGE

SPÉCIFICATIONS

Modèle	BQH2000
Modèle de moteur	148F-D
Type	Soupapes en tête
Cylindrée (cm ³)	79
Allumage	Allumage à décharge de condensateur
Type de démarrage	Démarrateur à rappel
Capacité d'huile (L)	0,5
Fréquence (Hz)	60
Tension (V)	120
Puissance nominale (kW)	1,9
Puissance maximale (kW)	2,1
Facteur de puissance	1
Taux d'isolation	F
Capacité du réservoir de carburant (L)	4
Température de fonctionnement (°C)	-5~40
Altitude maximale du site d'installation (m)	1 500
Niveau de pression sonore mesurée (dB(A))	≤72
Incertitude de mesure (dB(A))	≤1,5
Niveau de puissance du son garanti (dB(A))	≤92
Poids net (kg)	18,3

Remarques : le groupe électrogène avec différentes spécifications et configurations peut avoir différents paramètres et peut changer à tout moment sans préavis.

Service client / Support technique

1-866-206-0888

www.mecanair.net

TABLE DES MATIÈRES

Spécifications	1
Table des matières	2
Sécurité de fonctionnement	3
Caractéristiques et commandes	7
Liste de vérification de fonctionnement	11
Démarrage du groupe électrogène	15
Connexion à des appareils électriques	18
Arrêt du groupe électrogène	20
Fonctionnement parallèle	21
Entretien	22
Calendrier d'entretien	22
Entretien du groupe électrogène	23
Entretien du moteur	24
Dépannage	28
Entreposage et transport	28
Schéma du câblage	30
Déclarations de garantie	31
Schéma des pièces	37
Liste des pièces	38

SÉCURITÉ DE FONCTIONNEMENT



Faire attention à ce symbole d'alerte de sécurité. Se conformer à tous les messages qui suivent ce symbole afin d'éviter tous risques de dommage matériel, de **BLESSURE** ou de **DÉCÈS**.

Chaque message de sécurité est précédé d'un symbole d'alerte de sécurité et d'un des trois mots, **DANGER, AVERTISSEMENT** ou **MISE EN GARDE**.

DANGER

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas strictement respectée, entraînera des dommages matériels importants, des blessures graves ou un **DÉCÈS**.

ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas strictement respectée, peut entraîner des dommages matériels, des blessures graves ou un **DÉCÈS**.

MISE EN GARDE

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas strictement respectée, pourrait entraîner des dommages matériels ou des blessures.

ATTENTION

LIRE CE MANUEL ENTIÈREMENT AVANT L'UTILISATION.

Ne PAS utiliser ce groupe électrogène avant d'avoir lu TOUTES les directives de sécurité, d'utilisation et d'entretien décrites dans ce manuel.

Le non-respect des instructions peut entraîner des dommages matériels, des BLESSURES ou un DÉCÈS.

Les avertissements et les mises en garde contenus dans ce manuel ne peuvent pas couvrir toutes les conditions ou situations possibles. Il doit être compris par l'utilisateur que le bon sens et la prudence sont des facteurs qui ne peuvent être intégrés à ce produit, mais doivent être fournis par l'utilisateur.

ATTENTION

Ce groupe électrogène est destiné à un usage domestique résidentiel uniquement. Le groupe électrogène refroidi par air ne peut pas fonctionner à plein temps. Aucune modification personnelle ou utilisation inappropriée de toute partie du groupe électrogène n'est autorisée.

⚠ DANGER**GAZ TOXIQUES**

Un groupe électrogène utilisé à l'intérieur PEUT VOUS TUER EN QUELQUES MINUTES. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Il s'agit d'un poison que vous ne pouvez ni voir, ni sentir. NE JAMAIS utiliser à l'intérieur d'un garage ou d'une maison, MÊME SI les portes et les fenêtres sont ouvertes. Utiliser seulement À L'EXTÉRIEUR et loin des fenêtres, des portes et des trous d'aération.

⚠ ATTENTION

CHARGER UNIQUEMENT LES BATTERIES AU PLOMB DE 12 V. D'AUTRES TYPES DE BATTERIES PEUVENT ÉCLATER PROVOQUANT DES BLESSURES ET DES DOMMAGES PERSONNELS. RISQUE DE MÉLANGE DE GAZ EXPLOSIF. LISEZ LES DIRECTIVES AVANT D'UTILISER LE CHARGEUR.

⚠ ATTENTION**INCENDIE**

Le fonctionnement de cette génératrice peut créer des étincelles pouvant déclencher des incendies autour de la végétation sèche.

Cette génératrice peut ne pas être équipée d'un silencieux pare-étincelles. Si la génératrice doit être utilisée à proximité de matériaux inflammables ou sur des sols couverts de matériaux, comme des cultures agricoles, des forêts, des broussailles, de l'herbe ou d'autres articles similaires, un pare-étincelles approuvé doit être installé.

À certains endroits, un pare-étincelles est requis par la loi. Communiquer avec les services d'incendie locaux pour connaître les lois ou les réglementations relatives aux exigences de prévention des incendies.

⚠ ATTENTION**EFFET DE REBOND**

Une rétraction rapide du cordon du démarreur tirera la main et le bras vers le moteur avant que vous ayez le temps de lâcher le démarreur.

Un démarrage involontaire peut entraîner un accident.

⚠ ATTENTION**SURFACE CHAUDE**

La génératrice en marche produit de la chaleur. Des brûlures graves peuvent survenir au contact.

NE PAS TOUCHER la génératrice pendant le fonctionnement ou juste après l'arrêt.

Éviter tout contact avec les gaz d'échappement chauds.

Maintenir un dégagement d'au moins trois pieds de tous les côtés pour assurer un refroidissement adéquat.

Les matières combustibles peuvent prendre feu au contact. Maintenir un dégagement d'au moins cinq pieds des matériaux combustibles.

⚠ DANGER



INCENDIE OU EXPLOSION

L'essence est une matière extrêmement inflammable et explosive.

Un incendie ou une explosion peut provoquer de graves brûlures ou causer un décès. Garder les objets inflammables à l'écart lors de la manipulation de l'essence.

Remplir le réservoir de carburant à l'extérieur et dans un endroit bien ventilé avec la génératrice arrêtée.

Essuyer toujours le carburant renversé et attendre que le carburant soit sec avant de démarrer la génératrice.

NE PAS utiliser l'appareil en présence de fuites dans le système d'alimentation.

Suivre les procédures appropriées d'entreposage et de manipulation de l'essence.

NE PAS ranger d'essence ou d'autres matériaux inflammables à proximité.

Vider le réservoir d'essence avant de ranger ou de transporter cette génératrice.

Garder l'extincteur à portée de main et être prêt en cas d'incendie.

⚠ ATTENTION



Avant chaque utilisation, vérifier les pièces desserrées ou endommagées, les signes de fuites d'huile ou d'essence et toute autre condition pouvant affecter le bon fonctionnement. Réparer ou remplacer immédiatement toutes les pièces endommagées ou défectueuses.

Localiser toutes les commandes de fonctionnement et les étiquettes de sécurité.

S'assurer que tous les dispositifs de sécurité sont en bon état et en état de marche.

Fonctionne uniquement sur des surfaces de niveau.

NE PAS exposer la génératrice à une humidité, à la poussière ou à de la saleté excessive.

Garder tous les dispositifs de sécurité en place et en bon état de fonctionnement à tout moment.

NE laisser AUCUN matériau obstruer les fentes de refroidissement.

NE PAS laisser des enfants ou des personnes non formées utiliser la génératrice.

NE PAS faire fonctionner la génératrice sans surveillance. Éteindre la génératrice avant de quitter l'endroit.

⚠ DANGER**PIÈCES MOBILES**

Les pièces mobiles peuvent provoquer des blessures graves. Éloigner vos mains et vos pieds. NE PAS faire fonctionner la génératrice sans les couvercles, les protections ou les gardes. NE PAS porter de vêtements amples, cordons pendants ou articles qui pourraient se coincer. Attacher les cheveux longs et retirer les bijoux.

Les pièces mobiles peuvent accrocher les mains, les pieds, les cheveux ou les vêtements de l'opérateur, ce qui peut causer des fractures et jusqu'à une amputation traumatique. NE JAMAIS placer les doigts, les mains, ou un corps près de la génératrice lorsqu'elle fonctionne.

⚠ DANGER**CHOC ÉLECTRIQUE**

Ce groupe électrogène produit une tension puissante et l'électricité PEUT vous TUER. Ce groupe électrogène doit être correctement mis à la terre pour éviter les chocs électriques. Le fait de ne pas mettre correctement à la terre le groupe électrogène peut entraîner une électrocution, en particulier si celui-ci est équipé d'un ensemble de roues.

Consulter un électricien pour connaître les exigences locales de mise à la terre.

L'installation doit être effectuée par un électricien certifié.

Une installation inadéquate peut entraîner un choc électrique et un décès.

Pour réduire le risque de choc électrique, NE PAS utiliser de cordons électriques usés, effilochés, dénudés ou autrement endommagés.

NE PAS toucher les fils ou les prises dénudés.

NE PAS faire fonctionner le groupe électrogène par temps humide. Garder le groupe électrogène au sec.

NE PAS manipuler le groupe électrogène ou les cordons électriques dans l'eau, pieds nus ou lorsque les mains ou les pieds sont mouillés.

NE PAS LAISSER des personnes non qualifiées ou des enfants utiliser ou entretenir le groupe électrogène.

NE PAS raccorder un groupe électrogène à un système électrique de bâtiment sans l'utilisation et l'installation appropriées d'un commutateur de transfert installé par un électricien qualifié.

Pour l'utilisation d'un groupe électrogène pour l'alimentation de secours, aviser la société de services publics. Utiliser un groupe électrogène de transfert approuvé pour isoler le groupe électrogène du service électrique.

Le fait de ne pas isoler le groupe électrogène du réseau électrique peut entraîner un décès ou des blessures pour les travailleurs du secteur électrique en raison de la rétro-alimentation de l'énergie électrique.

NE PAS exposer à la pluie.

⚠ ATTENTION

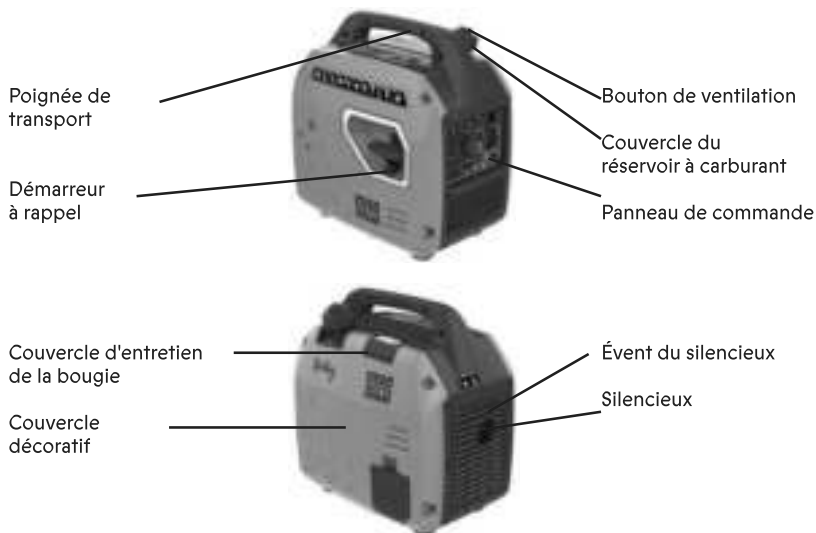
Lire les directives fournies avec l'équipement alimenté par ce moteur pour toutes les règles de sécurité supplémentaires qui doivent être observées conjointement avec le démarrage, l'arrêt, le fonctionnement ou les vêtements de protection du groupe électrogène qui peuvent être nécessaires pour faire fonctionner l'équipement.

FLOTTANT NEUTRE :

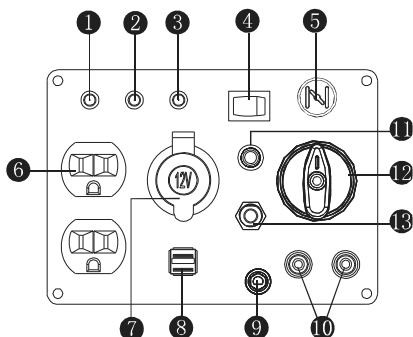
i) LA GÉNÉRATRICE (ENROULEMENT DU STATOR) EST ISOLÉE DU CADRE ET DE LA BROCHE DE MISE À LA TERRE DE LA PRISE AC.

ii) LES APPAREILS ÉLECTRIQUES QUI NÉCESSITENT UNE CONNEXION À LA BROCHE DE LA PRISE DE COURANT NE FONCTIONNERONT PAS SI LA BROCHE DE MISE À LA TERRE DE LA PRISE N'EST PAS FONCTIONNELLE.

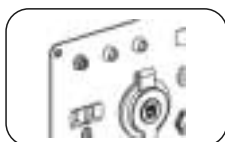
CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES



Panneau de commande

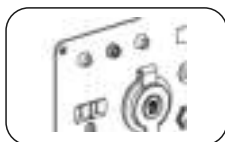


1. Indicateur de marche
2. Indicateur de surcharge
3. Voyant d'alarme d'huile
4. Commande d'économie d'énergie
5. Levier d'étrangleur
6. Prise de sortie CA
7. 12 V CC
8. Port USB
9. Borne de terre
10. Borne de l'ensemble parallèle
11. Bouton de réinitialisation
12. Interrupteur deux en un (arrêt du moteur et interrupteur d'essence)
13. Disjoncteur CA



Indicateur de marche (vert)

L'indicateur de marche s'allume lorsque le groupe électrogène démarre et a une sortie normale.



Indicateur de surcharge (rouge)

Lorsque l'indicateur de surcharge est allumé, il indique que le groupe électrogène est en surcharge et cela peut provoquer une surchauffe du convertisseur de fréquence ou une augmentation de la tension alternative. Puis le protecteur CA fonctionne. Il arrêtera la sortie du groupe électrogène pour protéger l'équipement électrique et le groupe électrogène lui-même. À ce moment, l'indicateur de marche (vert) est éteint et l'indicateur de surcharge (rouge) est allumé, mais le moteur est toujours en état de marche.

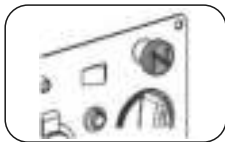
Lorsque le groupe électrogène n'a pas de sortie et que l'indicateur de surcharge est allumé, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Réduire la puissance totale des appareils électriques connectés à la plage de sortie nominale du groupe électrogène.
2. Vérifier l'entrée d'air pour les impuretés et les pièces de contrôle pour une situation anormale. Manipuler immédiatement, si nécessaire.
3. Appuyer sur le bouton Réinitialiser.



Voyant d'alarme d'huile (jaune)

Lorsque le niveau d'huile tombe en dessous de la limite inférieure, le système de protection d'huile arrête automatiquement le moteur et le voyant d'alarme d'huile clignote en tirant sur le démarreur à rappel. Le moteur ne fonctionnera pas tant et aussi longtemps que l'huile n'aura pas été remplie au niveau approprié.



Remarque : Si le moteur s'éteint ou ne démarre pas, tourner le commutateur deux-en-un en position « RUN » (MARCHÉ), puis tirer sur le démarreur à rappel. Si le voyant d'alarme d'huile s'allume, cela indique un manque d'huile. Ajouter l'huile appropriée et redémarrer le moteur.

Levier d'étrangleur

Remarque : Lors du démarrage à froid, fermer (tirer) le levier d'étrangleur. Lors d'un démarrage à chaud, ouvrir (pousser) le levier d'étrangleur.

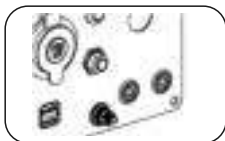


Commande d'économie d'énergie

Lorsque l'interrupteur d'économie d'énergie est en position « ON » (MARCHÉ), l'équipement d'économie d'énergie contrôle la vitesse de rotation du moteur en fonction des charges connectées. Il y aura une bonne consommation de carburant et un faible bruit.

Lorsque l'interrupteur d'économie d'énergie est en position « OFF » (ARRÊT), le moteur tourne toujours à la vitesse de rotation nominale, qu'il soit connecté, ou non, aux charges.

Remarque : Placer l'interrupteur d'économie d'énergie sur la position « OFF » (ARRÊT) pendant la connexion au compresseur d'air, à la pompe de descente, etc., car ces équipements nécessitent un courant de démarrage important.



Borne de mise à la terre

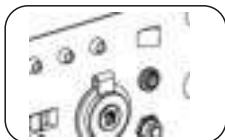
La borne de mise à la terre est conçue pour éviter les chocs électriques en la connectant au fil de mise à la terre. Le groupe électrogène doit être correctement mis à la terre avant l'utilisation.



Interrupteur deux en un (arrêt du moteur et interrupteur d'essence)

Lorsque l'interrupteur est en position « OFF » (ARRÊT), cela indique que l'interrupteur d'arrêt du moteur et l'interrupteur de carburant sont en position d'arrêt.

Lorsque l'interrupteur est en position « RUN » (MARCHÉ), cela indique que l'interrupteur d'arrêt du moteur et l'interrupteur de carburant sont en position de marche.



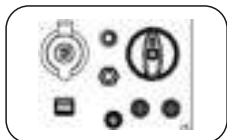
Bouton de réinitialisation

Le bouton de réinitialisation est utilisé pour restaurer la sortie en cas de surcharge. Pour restaurer la sortie, réduire les charges et appuyer sur le bouton de réinitialisation.



Disjoncteur

Le disjoncteur protège le groupe électrogène contre les surcharges électriques.



Borne de l'ensemble parallèle

Il est utilisé pour un fonctionnement en parallèle avec un autre onduleur (ensemble parallèle vendu séparément).



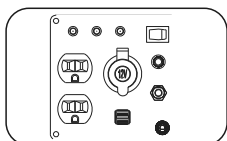
Couvercle du réservoir à carburant

Retirer le couvercle du réservoir à carburant en le tournant en sens antihoraire.



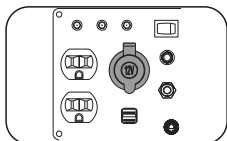
Bouton de ventilation

Le bouchon du réservoir de carburant est équipé d'un bouton de ventilation pour éviter les fuites de carburant. Le bouton de ventilation doit être en position « ON » (MARCHE) lors de l'utilisation du groupe électrogène. Le carburant est alors injecté dans le carburateur et entraîne le moteur. Pour éviter les fuites de carburant, mettre en position « OFF » (ARRÊT) lors du transport ou si le groupe électrogène n'est pas utilisé.



USB

Connecter et charger un équipement électrique externe ou fournir une alimentation 5 V CC.



Prise allume-cigare

Fournit une alimentation 12 V pour la charge de la catégorie de prise allume-cigare ou allume-cigare.

LISTE DE VÉRIFICATION DE FONCTIONNEMENT

1. Emplacement de fonctionnement

Utiliser uniquement À L'EXTÉRIEUR et placer le groupe électrogène dans un endroit bien ventilé.

Utiliser le groupe électrogène uniquement sur une surface plane et de niveau, dans un environnement propre et sec.

Laisser un espace de deux pieds sur tous les côtés du groupe électrogène tout en le faisant fonctionner à l'extérieur.

Opérer dans la zone spécifiée. En cas de problème, consulter l'autorité locale autorisée. Dans certaines régions, le groupe électrogène doit être enregistré auprès du service public local. Les groupes électrogènes utilisés pour les chantiers de construction peuvent être soumis à des règles et à des réglementations supplémentaires.

DANGER

GAZ TOXIQUES

L'échappement du groupe électrogène contient du monoxyde de carbone. L'utilisation du moteur à l'intérieur PEUT VOUS TUER!

Ne JAMAIS utiliser à l'intérieur d'une maison ou d'un garage, MÊME SI les portes et les fenêtres sont ouvertes.

Placer le groupe électrogène dans un endroit bien ventilé et propre. Noter la direction du vent et le courant d'air pendant l'installation du groupe électrogène.

Haute altitude

Ce groupe électrogène peut nécessiter un ensemble de carburateur à haute altitude pour assurer un bon fonctionnement à haute altitude. Consulter le revendeur local pour obtenir des renseignements sur l'ensemble haute altitude si vous faites toujours fonctionner votre moteur à des altitudes supérieures à 5 000 pieds (1 500 mètres).

MISE EN GARDE

Même après la modification du carburateur, la puissance du moteur en HP diminuera d'environ 3,5 % par 300 mètres (1 000 pieds) d'altitude additionnels. L'effet de l'altitude sur la puissance sera plus important si aucune modification du carburateur n'est effectuée.

⚠ MISE EN GARDE

Le fonctionnement à une altitude inférieure à 1 500 mètres (5 000 pieds) avec un carburateur modifié peut provoquer la surchauffe et causer de graves dommages au moteur. Restaurer les spécifications d'usine du carburateur chez le concessionnaire lors de l'utilisation du moteur dans une zone à basse altitude.

2. Condition de fonctionnement

Vérifier les pièces desserrées ou endommagées, les signes de fuite d'huile ou de carburant et toute autre condition pouvant affecter le bon fonctionnement. Réparer ou remplacer immédiatement toutes les pièces endommagées ou défectueuses.

⚠ ATTENTION

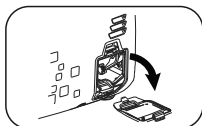
Le fait de ne pas corriger le ou les problèmes avant l'utilisation peut entraîner des dommages matériels, des blessures graves ou la MORT.

Éliminer toute saleté ou retirer tous les débris excessifs, en particulier autour du silencieux et du démarreur à rappel.

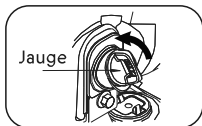
NE PAS déplacer ni incliner le groupe électrogène pendant le fonctionnement. Utiliser le groupe électrogène uniquement pour l'usage prévu. Pour des questions sur l'utilisation prévue, communiquer avec votre revendeur local.

3. Vérification de l'huile du moteur

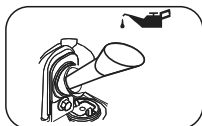
Placer le moteur sur une surface plane avec le moteur arrêté.



Retirer le couvercle d'entretien de l'huile.

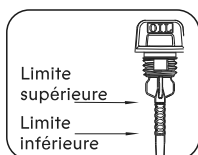


Retirer la jauge et l'essuyer.



Réinstaller la jauge dans le trou; appuyer sur le goulot de remplissage d'huile, NE PAS visser le capuchon dans le trou.

Retirer à nouveau la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau doit être compris entre la limite supérieure et inférieure.



Remplir jusqu'à la limite supérieure de la jauge avec l'huile recommandée si le niveau d'huile est bas.

Réinstaller et serrer complètement la jauge.

Se reporter aux directives d'**ajout d'huile** dans la section **ENTRETIEN** pour obtenir plus de renseignements.

Capacité d'huile (nominale) : voir les paramètres

⚠ ATTENTION

L'huile est un facteur majeur affectant la performance et la durée de vie. Utiliser de l'huile détergente automobile 4 temps recommandée dans la section ENTRETIEN de ce manuel.

⚠ ATTENTION

Ce moteur n'est pas rempli d'huile avant d'être envoyé à l'usine. Toute tentative de démarrage ou de redémarrage du moteur avant qu'il ne soit correctement rempli avec le type et la quantité d'huile recommandés peut endommager le moteur et annuler votre garantie.

⚠ MISE EN GARDE

Faire fonctionner le groupe électrogène uniquement sur des surfaces planes. Le moteur est équipé d'un capteur de niveau d'huile bas (dans certains cas) qui arrête automatiquement le moteur si le niveau d'huile descend sous la limite de sécurité. Pour éviter les inconvénients d'un arrêt inattendu, remplir jusqu'à la limite supérieure et vérifier régulièrement le niveau d'huile.

4. Vérification du carburant du groupe électrogène

Une fois le groupe électrogène arrêté, vérifier le niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant, si nécessaire. Utiliser de l'essence sans plomb propre, neuve et régulière.

NE PAS mélanger l'huile à l'essence.

Essuyer toujours tout carburant renversé.

S'assurer de ne pas remplir au-dessus de la marque de limite supérieure. Toujours laisser de l'espace pour l'expansion du carburant.

⚠ DANGER

Capacité de carburant (nominale) : Voir les paramètres

Ne pas remplir le réservoir de carburant au-dessus de la limite supérieure. Un remplissage excessif peut faire caler le moteur ou endommager le réservoir à charbon actif (le cas échéant) et annuler votre garantie.

⚠ DANGER  **INCENDIE OU EXPLOSION**

L'essence est une matière extrêmement inflammable et explosive.

Garder les objets inflammables à l'écart lors de la manipulation de l'essence.

Remplir le réservoir de carburant à l'extérieur et dans un endroit bien ventilé avec le groupe électrogène arrêté.

Toujours essuyer le carburant renversé et attendre que le carburant soit sec avant de démarrer le groupe électrogène.

NE PAS utiliser le groupe électrogène en présence de fuites dans le système d'alimentation. Vérifier régulièrement s'il y a des fuites dans le système d'alimentation.

Suivre les procédures appropriées d'entreposage et de manipulation de l'essence.

NE PAS ranger d'essence ou d'autres matériaux inflammables à proximité.

Garder l'extincteur à portée de main et être prêt en cas d'incendie.

NE JAMAIS utiliser de produits nettoyants pour groupe électrogène ou carburateur dans le réservoir de carburant ou des dommages permanents pourraient se produire. Pendant la période de remisage, il est important d'empêcher les dépôts de gomme de se former dans les parties essentielles du système de carburant comme le carburateur, le filtre à carburant, le tuyau de carburant ou le bidon. De plus, l'expérience montre que les carburants mélangés à de l'alcool (appelés alco-essence, éthanol ou méthanol) peuvent attirer l'humidité, ce qui entraîne la séparation et la formation d'acides pendant l'entreposage.

Le carburant acide peut endommager le circuit d'alimentation pendant l'entreposage. S'assurer de lire les directives données dans la section « Entreposage ».

Mélanges d'alcool et d'essence : jusqu'à 10 % d'alcool et 90 % d'essence sans plomb est un carburant approuvé. Les autres proportions d'alcool et d'essence ne sont pas approuvées.

Les effets d'un combustible vieilli, éventé ou contaminé ne sont pas couverts par la garantie

⚠ MISE EN GARDE

Pour minimiser les dépôts de gomme dans votre système de carburant et assurer un démarrage facile, ne pas utiliser d'essence restante de la saison précédente.

⚠ MISE EN GARDE

La pression peut s'accumuler dans le réservoir de carburant. Laisser le groupe électrogène refroidir au moins deux minutes avant de retirer le bouchon du réservoir de carburant.

Desserrer le bouchon de réservoir lentement pour laisser s'échapper toute pression accumulée.

5. Mise à la terre du groupe électrogène

Le groupe électrogène doit être correctement connecté à une mise à la terre appropriée. Cela permet d'éviter les décharges électriques en cas de défaut de mise à la terre du groupe électrogène ou des appareils électriques connectés, en particulier lorsque le groupe électrogène est muni de roues.

Une mise à la terre appropriée permet également de dissiper l'électricité statique, qui s'accumule souvent dans les appareils non mis à la terre.

⚠ DANGER

Choc électrique

L'absence de mise à la terre appropriée du groupe électrogène peut causer une décharge électrique.

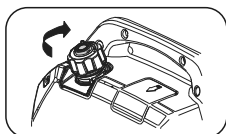
Une borne de masse a été prévue sur le groupe électrogène

Pour une mise à la terre à distance, connecter un fil de cuivre de gros calibre (4mm²) entre la borne de terre du groupe électrogène et une tige de cuivre enfoncée dans le sol.

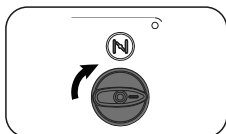
Les codes électriques locaux peuvent également exiger une mise à la terre appropriée de l'unité. Nous recommandons fortement de consulter un électricien qualifié pour connaître les exigences de mise à la terre dans votre région.

DÉMARRAGE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

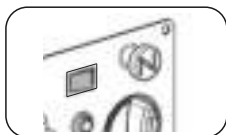
1. Exécuter la liste de vérification de fonctionnement et retirer toutes les charges.



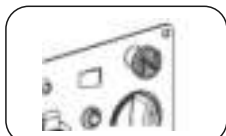
2. Tourner le bouton de ventilation en position « ON » (MARCHE) lorsque le groupe électrogène fonctionne pour s'assurer que le carburant coule.



3. Tourner le commutateur deux en un sur le protecteur « RUN » (MARCHE)



4. Tourner la commande d'économie d'énergie sur la position « ON » (MARCHE). (Remarque : Veuillez placer la commande d'économie d'énergie sur la position « OFF » (ARRÊT) en cas de besoin d'un courant de démarrage important.)



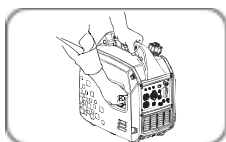
5. Tirer le levier d'étrangleur pour en fermer la valve.

⚠ MISE EN GARDE

La position de l'étrangleur pour le démarrage peut varier en fonction de la température et d'autres facteurs. Si un moteur chaud est redémarré, il n'est pas nécessaire de tirer le levier d'étrangleur.

⚠ MISE EN GARDE

Vérifier les conditions du cordon de démarrage avant de l'utiliser. Le faire remplacer immédiatement par un revendeur local agréé si le cordon est effiloché.



6. Démarrage manuel

Lors du démarrage du moteur, saisir la poignée du démarreur à rappel et tirer lentement jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir. Tirer ensuite rapidement pour éviter le rebond. En tirant sur le lanceur à rappel, saisir fermement la poignée de transport pour éviter le rebond du groupe électrogène.

⚠ ATTENTION**EFFET DE REBOND**

Une rétraction rapide du cordon du démarreur (effet de rebond) tirera la main et le bras vers le moteur avant d'avoir le temps de lâcher le démarreur. Un démarrage involontaire peut entraîner un enchevêtrement, une amputation traumatique ou une laceration. Il peut aussi en résulter des fractures, des ecchymoses ou des entorses.

Si le démarreur ne peut pas faire tourner le moteur, l'éteindre immédiatement. Ne pas essayer de redémarrer le moteur avant d'avoir trouvé les causes du problème. Interdire le changement non autorisé d'une autre batterie pour redémarrer.

⚠ ATTENTION

Le temps de démarrage du moteur ne peut pas dépasser 15 minutes. Si le moteur ne démarre pas, laisser le moteur de démarrage refroidir pendant une minute avant de redémarrer. Le non-respect de cette règle endommagera le moteur de démarrage.

⚠ MISE EN GARDE

Si le moteur ne démarre pas après 3 tentatives ou s'éteint après le démarrage, inspecter et s'assurer que le groupe électrogène est placé sur une surface horizontale et qu'une quantité suffisante d'huile moteur est injectée.

Si le moteur est équipé d'une alarme d'huile moteur, il est possible d'empêcher le démarrage du moteur lorsque l'huile moteur dans le carter est inférieure au niveau minimum.

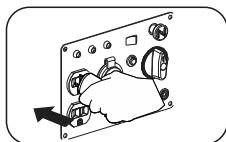
Pendant le rodage, inspecter régulièrement l'huile moteur. Voir la section d'entretien pour connaître la période d'entretien recommandée.



7. Une fois que le moteur a démarré avec succès et que la température a augmenté, appuyer sur le levier d'étranglement pour ouvrir la MOITIÉ de la valve. Ensuite, le pousser en position COMPLÈTEMENT ouverte une fois que le moteur tourne de manière stable.

⚠ MISE EN GARDE

Si le moteur est à chaud, ouvrir le levier d'étranglement lors du redémarrage du moteur.



8. Après toutes les opérations ci-dessus, le moteur peut être normalement chargé.

⚠ ATTENTION

Il est interdit de démarrer ou de fermer le groupe électrogène lorsque la borne de sortie du groupe électrogène est connectée à un appareil électrique et que l'appareil électrique est en position « ON » (MARCHE).

CONNEXION À DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

1. Inspecter le cordon d'alimentation pour tout dommage avant l'utilisation. Il existe un risque de choc électrique dû à l'écrasement, à la coupure ou à la chaleur.
2. Assurez-vous que le groupe électrogène a été correctement mis à la terre. Si les appareils électriques nécessitent une mise à la terre, le groupe électrogène doit être mis à la terre.
3. Laisser le moteur se stabiliser pendant quelques minutes après le démarrage.
4. S'assurer que les appareils électriques sont en position « OFF » (ARRÊT).
5. Connecter et démarrer les appareils électriques.
6. Éteindre tous les appareils électriques et les déconnecter du groupe électrogène.
7. Si le groupe électrogène alimente plusieurs charges ou appareils électriques, démarrer le plus petit en premier et le plus gros en dernier.

⚠ MISE EN GARDE

Si les appareils connectés surchauffent, les éteindre et les déconnecter du groupe électrogène.

⚠ DANGER

CHOC ÉLECTRIQUE

Pour réduire le risque de choc électrique, NE PAS utiliser de cordons électriques usés, effilochés, nus ou autrement endommagés.

NE PAS toucher les fils ou les prises dénudés.

NE PAS manipuler le groupe électrogène ou les cordons électriques dans l'eau, pieds nus ou lorsque les mains ou les pieds sont mouillés.

Capacité de chargement

ATTENTION

NE PAS surcharger le groupe électrogène.

Le dépassement de la capacité du groupe électrogène peut endommager le groupe électrogène et/ou les appareils électriques qui y sont connectés.

S'assurer que le groupe électrogène peut fournir suffisamment de watts nominaux (courant) et (démarrage) pour les appareils électriques en même temps. Suivre ces étapes simples pour calculer les watts de fonctionnement et de démarrage nécessaires à vos besoins.

- a. Compter les appareils électriques qui seront alimentés en même temps.
- b. La quantité de puissance nécessaire pour faire fonctionner les appareils est la puissance nominale totale (en cours d'exécution) de ces éléments.
- c. La puissance de démarrage est la puissance nécessaire peu de temps après le démarrage des appareils électriques. Étant donné que tous les appareils ne démarrent pas en même temps, la puissance de démarrage peut être estimée par la puissance maximale de tous les appareils plus la puissance totale comptée à l'étape b.

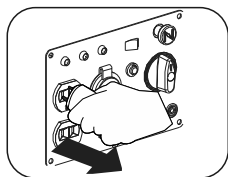
ATTENTION

Il est nécessaire d'équiper d'un protecteur de circuit ou d'un interrupteur pour isoler le groupe électrogène du service électrique lorsque le groupe électrogène est principalement utilisé pour l'alimentation de secours. Le fait de ne pas isoler le groupe électrogène du service public d'électricité peut entraîner des blessures ou la mort parmi les travailleurs du service public d'électricité ou des dommages au groupe électrogène à cause du retour d'alimentation électrique.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE DES PUISSANCES

Équipement électrique		Puissance nominale (W)	Puissance de démarrage (W)
Appareils	Tablette à écran de 27 po	80	100
	Lampe écoénergétique	5-50	5-50
	Cuisinière électrique	1 000	1 000
	Ordinateur	250	250
	Ventilateur électrique	50	100
	Laveuse	250	500
	Réfrigérateur	50	300
	Climatiseur	1 600	3 200
Outillage électrique	Marteau électrique	1 000	1 500
	Marteau à percussion	3 000	6 000
	Pompe à eau	2 200	5 000
	Machine de soudage électrique	5 000	7 500
	Compresseur d'air	5 000	10 000

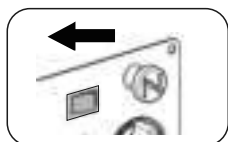
ARRÊT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE



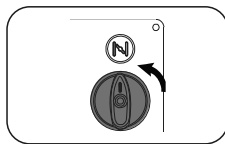
1. Retirer les connecteurs de tous les équipements électriques du panneau du groupe électrogène.

⚠ ATTENTION

NE JAMAIS arrêter le moteur si des appareils électriques sont connectés et en marche.



2. Tourner la commande d'économie d'énergie sur la position « ON » (MARCHE).



3. Laisser tourner le groupe électrogène à vide pendant quelques minutes pour stabiliser les températures internes du moteur et du groupe électrogène.
4. Faites passer le commutateur deux en un en position « OFF » (ARRÊT).

FONCTIONNEMENT PARALLÈLE (si applicable)

S'assurer que le groupe électrogène est en bon état de marche avant de le connecter à d'autres groupes électrogènes. La puissance totale des appareils électriques ne doit pas dépasser la puissance nominale du groupe électrogène.

Lorsque le moteur électrique démarre, l'indicateur de surcharge (rouge) s'allume et s'arrête normalement dans les 4 secondes. S'il ne peut pas s'arrêter, consulter votre revendeur local.

Pendant le fonctionnement en parallèle, les commandes économies d'énergie des groupes électrogènes doivent être dans la même position.

1. Connecter un groupe électrogène à un autre groupe électrogène en parallèle. Utiliser l'ensemble parallèle pour effectuer la connexion parallèle (l'ensemble parallèle doit être acheté séparément).
2. Démarrer le moteur dans le bon ordre et s'assurer que l'indicateur de fonctionnement (vert) est normal.
3. Connecter la fiche des appareils électriques à la prise CA de l'ensemble parallèle.
4. Faire fonctionner les appareils électriques.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de surcharge excessive, l'indicateur de surcharge (rouge) clignote en continu et le groupe électrogène peut être endommagé. En cas de légère surcharge, l'indicateur de surcharge (rouge) s'allume en continu, cela peut raccourcir la durée de vie du groupe électrogène.

Lors du fonctionnement continu du groupe électrogène, la puissance ne peut dépasser la puissance nominale du groupe électrogène.

La puissance totale des appareils électriques ne peut dépasser la puissance nominale du groupe électrogène. Les fabricants d'appareils ou d'outils électriques indiquent

toujours la puissance nominale de modèles similaires ou le numéro de série.

ENTRETIEN

Il est de la responsabilité de l'opérateur d'effectuer tous les travaux d'entretien prévus en temps opportun. Corriger tout problème avant d'utiliser le groupe électrogène. Toujours suivre les recommandations et les calendriers d'inspection et d'entretien de ce manuel.

DANGER

Un démarrage accidentel peut provoquer des blessures graves, voire mortelles. Retirer et mettre à la terre le fil de la bougie avant d'effectuer tout entretien.

ATTENTION

Un entretien inadéquat ou le défaut de corriger un problème avant l'utilisation peut entraîner une déféctuosité et causer des dommages matériels, des blessures graves ou la MORT.

Un mauvais entretien annulera votre garantie.

MISE EN GARDE

L'élément filtrant peut contenir des HAP, qui sont nocifs pour votre santé. Porter des gants pour vous protéger pendant l'entretien du filtre à air.

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Arrêter le groupe électrogène avant l'entretien, déconnecter tous les appareils électriques et la batterie (le cas échéant), et refroidir complètement le groupe électrogène.

Faire l'entretien du groupe électrogène dans un endroit propre, sec et plat, afin qu'aucun accident ne se produise pendant l'entretien.

Suivre les intervalles d'entretien indiqués dans le tableau ci-dessous. Entretenir le groupe électrogène plus fréquemment lors de conditions défavorables.

Communiquer avec le revendeur local agréé pour tous besoins en entretien du groupe électrogène ou du moteur.

TABLEAU D'ENTRETIEN

		Avant chaque utilisation	Le premier mois ou 10 heures ²	Tous les trois mois ou 50 heures ⁴	Tous les six mois ou 100 heures ⁴	Chaque année ou 300 heures ⁴
Huile à moteur	Inspection	●				
	Remplacement		●		●	
Filtre à air	Inspection	●				
	Nettoyage				● ³	
Bougie d'allumage	Inspection et réglage				●	
	Remplacement					●
Dispositif anti-étincelles ¹	Inspection et réglage					●
Ralenti	Inspection et réglage					● ⁴
Jeu de soupapes	Inspection et réglage					● ⁴
Réservoir à charbon actif ¹	Inspection	Tous les deux ans ⁴				
Tube d'huile à faible perméabilité ¹	Inspection	Tous les deux ans ⁴				
Tube d'huile	Inspection	Tous les deux ans ⁴				

NOTES :

- Types applicables (si disponibles).
- Avant chaque saison et après, selon la première éventualité.
- Entretien plus fréquent dans des conditions sévères, poussiéreuses et sales.
- À effectuer par des propriétaires expérimentés et bien informés ou par le revendeur agréé.

ENTRETIEN DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

Utiliser un chiffon humide pour nettoyer les surfaces extérieures du groupe électrogène. Utiliser une brosse à poils souples pour retirer la saleté et l'huile.

Utiliser un compresseur d'air (25 lb/po²) pour enlever la saleté et les débris sur le groupe électrogène.

Inspecter toutes les fentes d'aération et de refroidissement pour vous assurer qu'elles sont propres et dégagées.

⚠ ATTENTION

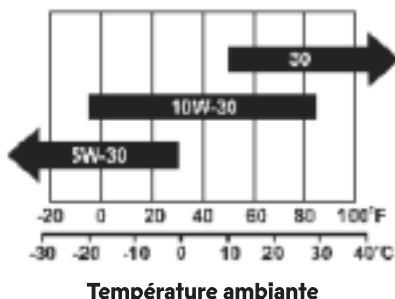
NE PAS utiliser d'eau pour nettoyer le groupe électrogène. L'eau peut pénétrer dans le groupe électrogène par les fentes de refroidissement et en endommager les enroulements.

⚠ ATTENTION

Ne pas modifier le groupe électrogène de quelque manière que ce soit.

NE PAS altérer le régulateur de vitesse modifié. Le groupe électrogène fonctionne à la fréquence et à la tension nominales après les réglages en usine.

Toute modification ou manipulation des réglages après la sortie de l'usine annule la garantie.

ENTRETIEN DU MOTEUR**Huile à moteur**

Utiliser uniquement de l'huile à moteur à quatre temps de SJ, SL ou un niveau équivalent conforme ou supérieur à la norme API.

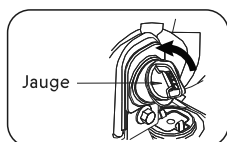
Vérifier l'étiquette API sur la bouteille d'huile ou tout autre récipient et assurez-vous que le « SJ, SL » ou la lettre de niveau équivalent est dans l'étiquette.

SAE 10W-30 est recommandé pour une utilisation générale, toutes températures.

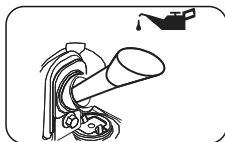
D'autres viscosités indiquées dans le ta-

bleau peuvent être utilisées lorsque la température moyenne dans votre région se situe dans la plage indiquée.

Capacité d'huile (nominale) : Voir les paramètres

Ajouter de l'huile

- Placer le moteur sur une surface plane.
- Retirer la jauge et l'essuyer.

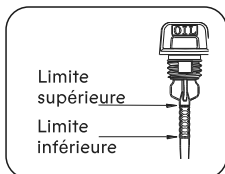


- c. Ajouter l'huile recommandée à la limite supérieure.
- d. Serrer complètement la jauge.

⚠ MISE EN GARDE

Vérification du niveau d'huile

Réinstaller la jauge dans le tube; appuyer sur le goulot de remplissage d'huile. NE PAS visser le capuchon dans le trou.

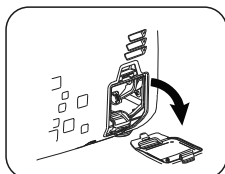


- e. Éliminer correctement toute huile usagée dans une installation de gestion des déchets approuvée.

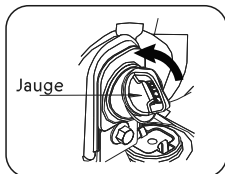
Changer l'huile

⚠ MISE EN GARDE

Changer l'huile lorsque le moteur est chaud après avoir fonctionné.



- a. Placer le moteur sur une surface plane qui est à 300 mm du sol.
- b. Retirer le couvercle d'entretien de l'huile.



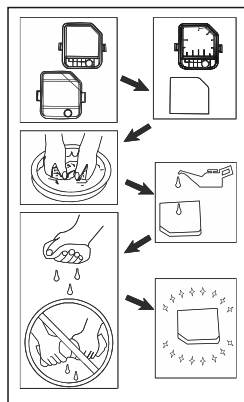
- c. Placer le bac à huile usée au sol.
- d. Retirer la jauge d'huile et incliner la machine pour verser l'huile.
- e. Ajouter l'huile recommandée à la limite supérieure.
- f. Serrer complètement la jauge.
- g. Éliminer correctement toute huile usagée dans une installation de gestion des déchets approuvée.
- h. Retirer le couvercle d'entretien de l'huile.

⚠ ATTENTION

Le moteur n'est pas rempli d'huile en usine. Toute opération avant d'avoir été correctement rempli avec le type et la quantité d'huile recommandés peut endommager le moteur et annuler votre garantie.

Filtre à air

- Retirer le couvercle décoratif.
- Desserrer la pince de fixation du filtre et retirer le couvercle du filtre à air.
- Retirer l'élément filtrant en mousse.
- Laver avec un détergent liquide et de l'eau chaude.
- Presser vigoureusement dans un chiffon propre pour l'assécher.
- Saturer dans de l'huile moteur propre.
- Presser dans un chiffon absorbant propre pour éliminer tout excès d'huile.
- Assembler l'élément filtrant sur l'unité de filtrage.
- Assembler la pince de fixation du filtre.
- Réinstaller le couvercle décoratif.

**⚠ ATTENTION**

NE PAS faire tourner le moteur sans le filtre à air; cela pourrait entraîner de graves dommages.

Bougie d'allumage

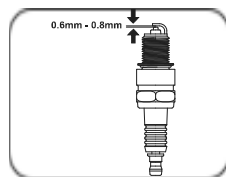
- Nettoyer toute saleté du capuchon de bougie et de la base de la bougie.
- Retirer le capuchon de bougie.
- Utiliser une clé à douille pour desserrer et retirer la bougie.
- Inspecter la bougie et la rondelle de bougie; si elles sont cassées ou usées, les remplacer par des neuves. Nettoyer la bougie avec une brosse métallique en cas de réutilisation.
- Vérifier l'écart de la bougie.
Plier soigneusement l'électrode latérale pour régler l'écart si nécessaire.

Écart de la bougie : 0,6 mm à 0,8 mm

- Vissez délicatement à la main la bougie dans le moteur.
- Une fois la bougie d'allumage installée, utiliser une clé à bougie pour serrer la bougie.

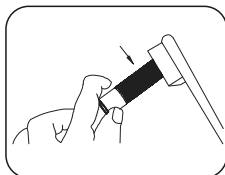
**Couple de serrage de la bougie d'allumage :
15 - 20 N.m**

- Fixer le fil de bougie à la bougie d'allumage.



⚠ ATTENTION

Utiliser uniquement la bougie d'allumage recommandée ou l'équivalent. NE PAS utiliser de bougie d'allumage dont la portée est incorrecte.



Nettoyer le dépôt
de carbone

Pare-étincelles (Types applicables)

- a. Laisser le moteur refroidir complètement avant d'entretenir le pare-étincelles.
- b. Retirer d'abord l'évent du silencieux.
- c. Retirer l'écran pare-étincelles.
- d. Retirer délicatement le dépôt de carbone de l'écran pare-étincelles avec une brosse métallique.
- e. Remplacer le pare-étincelles s'il est endommagé.
- f. Réinstaller le pare-étincelles dans le silencieux ainsi que l'évent du silencieux.

DÉPANNAGE

Défaillance	Problème	Solution
Le groupe électrogène ne démarre pas.	Le commutateur deux en un est en position « OFF » (ARRÊT).	Tournez le commutateur deux en un en position « RUN » (MARCHE).
	Manque de carburant.	Remplir le réservoir de carburant conformément aux directives décrites dans ce manuel.
	Manque d'huile moteur.	Vérifier le niveau d'huile. Ce moteur est équipé d'un capteur de niveau d'huile bas. Le moteur ne peut être démarré que si le niveau d'huile est supérieur à la limite inférieure prescrite.
	Aucun allumage.	Retirer le capuchon de bougie. Nettoyer toute saleté autour de la base de la bougie, puis retirer la bougie. Installer la bougie dans le capuchon de la bougie. Faire passer le commutateur deux en un en position « RUN » (MARCHE). Mettre l'électrode à la terre n'im porte où sur le moteur et tirer sur le cordon du démarreur à rappel pour voir si des étincelles franchissent l'écartement. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacez la bougie. Réinstaller la prise et démarrer le moteur conformément aux instructions de ce manuel. Consulter le service à la clientèle au besoin.
	La bougie a été éclaboussée de carburant.	Retirer la bougie et essuyer le carburant.
	Le groupe électrogène s'éteint après avoir fonctionné pendant un certain temps.	Tourner le bouton de ventilation sur le bouchon du réservoir de carburant et d'huile. En ajouter si nécessaire.
Le groupe électrogène n'a pas de courant de sortie.	Disjoncteur déclenché.	Réarmer le disjoncteur.
	Jeux de cordons ou rallonges inadéquats.	Vérifier les jeux de cordons ou les rallonges dans les commandes de section; taille de de câble décrit dans ce manuel. Consulter le service à la clientèle au besoin.

ENTREPOSAGE ET TRANSPORT

Entreposage

Le groupe électrogène doit être mis en marche au moins une fois toutes les deux semaines et fonctionner pendant au moins 20 minutes. Suivre les directives

ci-dessous pour un entreposage à plus long terme si le groupe électrogène sera hors service pendant 2 mois ou plus.

DANGER

Incendie ou explosion

L'essence est une matière extrêmement inflammable et explosive. Vider le réservoir de carburant et fermer le robinet de carburant avant d'entreposer ou de transporter ce groupe électrogène.

1. Laisser le groupe électrogène refroidir complètement avant l'entreposage.
2. Couper l'alimentation en carburant au robinet de carburant.
3. Vidanger complètement tout le carburant du tuyau de carburant et du carburateur pour éviter la formation de gomme.
4. Changer l'huile.
5. Retirer la bougie et verser environ 15 ml d'huile dans le cylindre. Lancer lentement le moteur pour répartir l'huile et lubrifier le cylindre.
6. Nettoyer le groupe électrogène selon les directives décrites à la section Entretien.
7. Ranger l'appareil dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil.

Transport

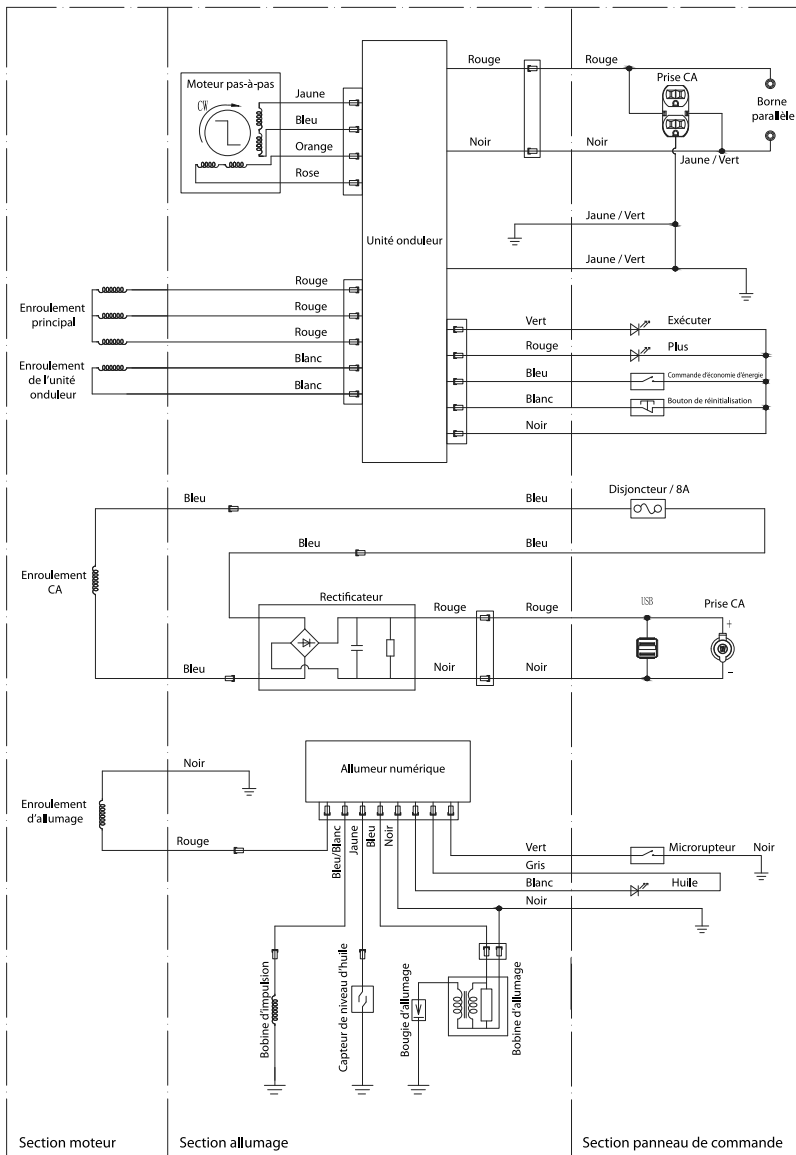
Pour éviter le déversement de carburant pendant le transport ou le remisage temporaire, le groupe électrogène doit être immobilisé bien droit dans sa position normale de fonctionnement, l'interrupteur du moteur à la position d'arrêt (« OFF »). Le levier du robinet de carburant doit être fermé.

ATTENTION

Pendant le transport :

Ne pas trop remplir le réservoir. Ne pas faire fonctionner le groupe électrogène lorsqu'il se trouve sur le véhicule. Retirer le groupe électrogène du véhicule et l'utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter un endroit exposé à la lumière directe du soleil lors de l'installation du groupe électrogène sur un véhicule. Si le groupe électrogène est laissé dans un véhicule fermé pendant de nombreuses heures, une température élevée à l'intérieur du véhicule peut provoquer la vaporisation de carburant, entraînant une éventuelle explosion. Ne pas conduire sur une route accidentée pendant une période prolongée avec le groupe électrogène à bord. Si le groupe électrogène doit être transporté sur une route accidentée, vidanger au préalable le carburant du groupe électrogène.

SCHÉMA DU CÂBLAGE



DÉCLARATIONS DE GARANTIE

DÉCLARATION DE GARANTIE FÉDÉRALE SUR LE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT ET D'ÉVAPORATION

DROITS ET OBLIGATIONS RELATIFS À VOTRE GARANTIE

L'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), et MECANAIR INC. (MECANAIR) sont heureuses de vous expliquer la garantie de contrôle des émissions par évaporation ou par échappement (les « émissions ») de votre petit moteur ou équipement hors route 2020. Le nouvel équipement doté d'un petit moteur hors route doit être conçu, construit et équipé pour répondre aux normes strictes de l'État en matière de lutte contre le smog. MECANAIR doit garantir le système de contrôle des émissions de votre petit moteur ou équipement hors route pour les périodes indiquées ci-dessous, à condition qu'il n'y ait eu ni usage abusif, ni négligence, ni entretien inadéquat de votre petit moteur ou équipement hors route ayant entraîné la défaillance du système de contrôle des émissions.

Votre système de contrôle des émissions peut comprendre des pièces telles que le carburateur ou le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le convertisseur catalytique, le réservoir de carburant, les conduites de carburant (pour le carburant liquide et les vapeurs de carburant), le bouchon de réservoir, des valves, un réservoir à charbon actif, des filtres, des colliers de serrage et divers composants associés. Les tuyaux, les courroies, les connecteurs et autres assemblages liés aux émissions peuvent également être inclus.

En cas de problème couvert par la garantie, MECANAIR réparera votre petit moteur ou équipement hors route sans frais, y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

COUVERTURE DE LA GARANTIE DU FABRICANT :

Le système de contrôle des émissions par évaporation ou par échappement de votre petit moteur ou équipement hors route porte une garantie de deux ans. Toute pièce défectueuse associée aux émissions de votre petit moteur ou équipement hors route sera réparée ou remplacée par MECANAIR.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE POUR LA GARANTIE :

En tant que propriétaire de petit moteur ou d'équipement hors route, vous êtes responsable des procédures d'entretien requises décrites dans votre manuel du propriétaire. MECANAIR vous recommande de conserver tous les reçus associés à l'entretien de votre petit moteur ou équipement hors route, mais MECANAIR ne peut pas refuser d'honorer la garantie simplement pour le défaut de reçus ou pour

vosre omission d'assurer l'exécution de toutes les procédures d'entretien prévues. En tant que propriétaire du petit moteur ou équipement hors route, vous devez cependant savoir que MECANAIR peut refuser d'honorer votre garantie si votre petit moteur ou équipement hors route ou une pièce est devenu défectueux en raison d'un usage abusif, d'une négligence, d'un entretien inadéquat ou de modifications non approuvées.

Vous êtes responsable de présenter votre petit moteur ou équipement hors route à un centre de distribution ou de service MECANAIR dès que le problème se pose. Les réparations sous garantie doivent être effectuées dans un délai raisonnable, qui ne doit pas dépasser 30 jours.

Pour toute question concernant vos droits et responsabilités relativement à la garantie, vous devez contacter **MECANAIR INC.** au **1 866 206-0888** ou via le site **www.mecanair.net**

EXIGENCES DE LA GARANTIE EN CAS DE DÉFECTUOSITÉ :

(a) **Applicabilité.** Cette section s'applique aux systèmes de contrôle des émissions des petits moteurs hors route ou d'équipement hors route qui utilise des petits moteurs hors route, visés par les normes d'émission décrites dans le présent article. La période de garantie débute à la date où le moteur ou l'équipement est livré au dernier acheteur.

(b) **Garantie générale sur le système de contrôle des émissions.** La garantie du moteur ou de l'équipement assure au dernier acheteur et à tout propriétaire ultérieur que le système de contrôle des émissions, à l'installation, est :

- (1) conçu, construit et équipé de manière à se conformer à toutes les réglementations applicables; et
- (2) exempt de défauts de matériaux et de fabrication qui provoquent la défaillance d'une pièce garantie pendant une période de deux ans.

(c) **La garantie sur les pièces associées aux émissions sera interprétée comme suit :**

(1) Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu et requis dans les instructions écrites fournies avec chaque moteur ou équipement neuf doit être garantie pendant la période de garantie définie à la sous-section b)(2). Si une telle pièce devient défectueuse pendant la période de garantie, elle doit être réparée ou remplacée par MECANAIR conformément à la section (4) ci-dessous. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie doit être garantie pendant au moins la période de garantie restante.

(2) Toute pièce garantie qui n'est prévue que pour une inspection régulière dans les instructions écrites fournies avec chaque nouveau moteur ou équipement doit être garantie pour la période de garantie définie au paragraphe (b)(2). Une déclaration telle que « réparer ou remplacer si nécessaire » dans ces instructions

écrites doit informer le propriétaire que les pièces associées aux émissions sont couvertes par la garantie. Le remplacement pendant la période de garantie est couvert par la garantie et ne réduira pas la période de couverture de la garantie. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie doit être garantie pendant une période non inférieure à la période de garantie restante.

(3) Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu dans les instructions écrites fournies avec chaque nouveau moteur ou équipement doit être garantie pour la période précédant la première date de remplacement prévue pour cette pièce. Si la pièce devient défectueuse avant le premier remplacement prévu, elle doit être réparée ou remplacée par le fabricant conformément à la sous-section (4) ci-dessous. Toute pièce ainsi réparée ou remplacée sous garantie doit être garantie pour une durée au moins égale au reste de la période précédant la première date de remplacement prévue pour la pièce.

(4) La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie en vertu des dispositions du présent article doit être effectué sans frais pour le propriétaire dans un centre de garantie.

(5) Nonobstant les dispositions de la sous-section (4) ci-dessus, les services ou les réparations sous garantie doivent être fournis dans des centres de distribution qui sont franchisés pour l'entretien des moteurs ou de l'équipement concernés.

(6) Le propriétaire ne doit pas être facturé pour la main-d'œuvre nécessaire au diagnostic qui conduit à la détermination qu'une pièce garantie est effectivement défectueuse, à condition que ce travail de diagnostic soit effectué dans un centre de garantie.

(7) Tout au long de la période de garantie du système de contrôle des émissions prévue au paragraphe (b)(2), MECANAIR doit maintenir un approvisionnement en pièces sous garantie suffisant pour répondre à la demande prévue pour ces pièces et doit obtenir des pièces supplémentaires si cette offre est épuisée.

(8) Les pièces de rechange approuvées par le fabricant qui n'augmentent pas les émissions d'échappement ou d'évaporation du moteur ou du système d'émission par évaporation doivent être utilisées dans le cadre de tout entretien ou réparation sous garantie et doivent être fournies sans frais pour le propriétaire. Une telle utilisation ne réduira pas les obligations de garantie de MECANAIR.

(9) L'utilisation de pièces ajoutées ou modifiées peut être un motif de rejet d'une demande de garantie faite conformément au présent article. MECANAIR ne sera pas responsable en vertu du présent article de garantir les défaillances des pièces garanties causées par l'utilisation d'une pièce ajoutée ou modifiée.

(10) MECANAIR fournira tous les documents décrivant les procédures ou politiques de garantie de MECANAIR dans les cinq jours ouvrables suivant la demande du directeur général.

(d) Une liste de toutes les pièces sous garantie d'émissions doit être incluse avec chaque nouveau moteur ou équipement soumis au présent article. La liste des

pièces du système de contrôle des émissions couvertes par la garantie doit comprendre toutes les pièces dont la défectuosité augmenterait les émissions de gaz d'échappement ou d'évaporation, notamment les pièces suivantes (s'il y a lieu) :

1) Système de dosage du carburant

- Carburateur et pièces internes (et/ou régulateur de pression ou système d'injection de carburant)

- Système de rétroaction et de contrôle du mélange air-carburant

- Système d'enrichissement au démarrage à froid

2) Système d'admission d'air

- Système de contrôle d'admission d'air chaud

- Tubulure d'admission

- Filtre à air

3) Système d'allumage

- Bougies

- Système d'allumage magnétique ou électronique

- Système d'avance ou de retard à l'allumage

4) Système de recirculation des gaz d'échappement (RGE)

- Bâti de soupape RGE; entretoise de carburateur, le cas échéant

- Système de rétroaction et de contrôle du taux de RGE

5) Système d'injection d'air

- Pompe à air ou soupape à impulsion

- Valves ayant un effet sur la répartition du débit

- Tubulure de distribution

6) Catalyseur ou système de réacteur thermique

- Convertisseur catalytique

- Réacteur thermique

- Collecteur d'échappement

7) Contrôle des émissions de particules

- Portes, filtres, dépoussiéreurs et autres dispositifs de capture des émissions de particules

8) Divers éléments utilisés dans les systèmes ci-dessus

- Soupapes et interrupteurs à dépression, thermiques et à minuterie

- Commandes électroniques

- Tuyaux, courroies, connecteurs et ensembles

9) Contrôles d'évaporation

- Réservoir de carburant

- Bouchon de réservoir de carburant

- Conduites de carburant (pour le carburant liquide et les vapeurs de carburant)

- Raccords pour conduites de carburant

- Colliers de serrage

- Soupapes de surpression

- Valves de commande
- Électrovannes de commande
- Commandes électroniques
- Diaphragmes à dépression
- Câbles de commande
- Tringleries de commande
- Valves de purge
- Joints d'étanchéité
- Séparateur liquides/vapeurs
- Réservoir à charbon actif
- Supports de montage du réservoir à charbon actif
- Raccord pour port de purge de carburateur

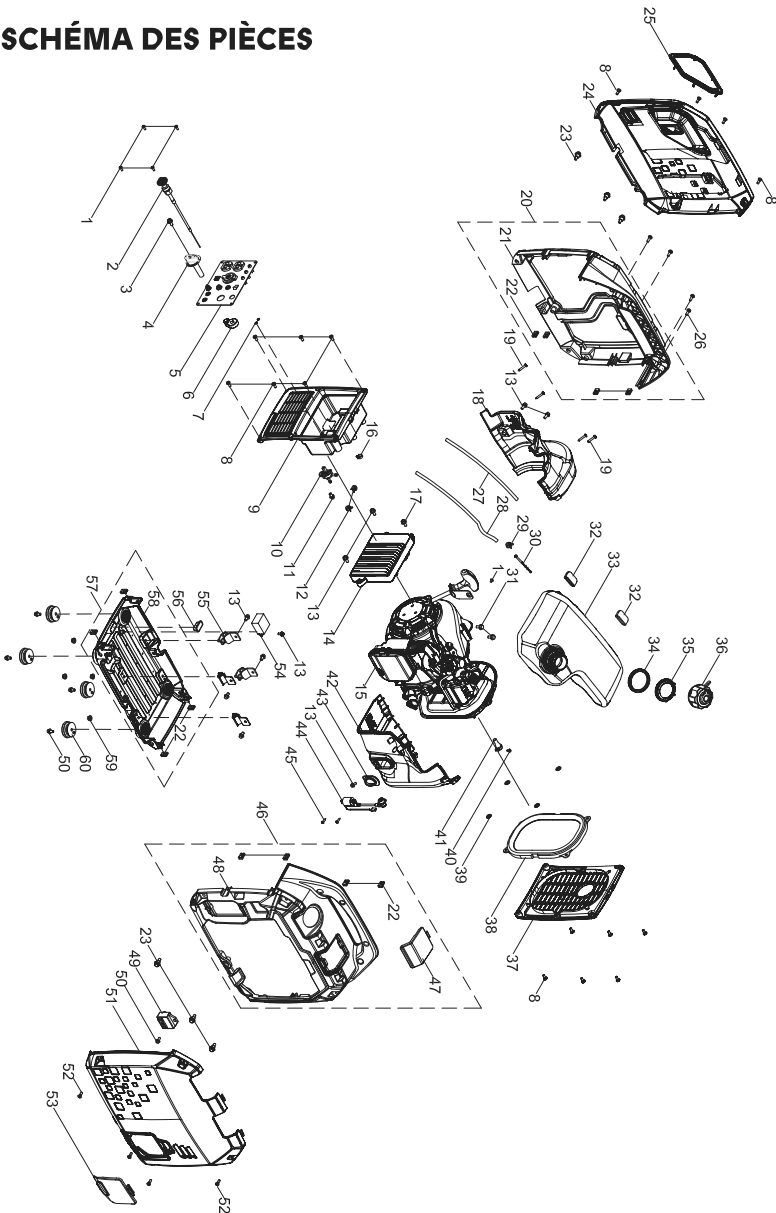
Remarque : Toute autre déclaration de garantie appliquée aux moteurs ou aux pièces d'équipement ne limite pas la période de garantie sur les systèmes de contrôle des émissions (deux ans) ni son applicabilité aux propriétaires ultérieurs après le dernier acheteur.

GARANTIE

GARANTIE DE LA GÉNÉRATRICE-ONDULEUR PORTATIVE RADLEY

Si cet outil Radley fait défaut en raison d'un vice matériel ou de fabrication dans les trois-années suivant la date d'achat, retournez-le à tout magasin Home Hardware avec la facture d'origine aux fins d'échange. Cette garantie ne couvre pas les pièces consommables, y compris notamment les lames, les brosses, les courroies, les ampoules ou les batteries. Cette garantie couvre les vices matériels ou de fabrication seulement. Elle ne couvre pas l'usure normale, la défaillance en raison d'une utilisation abusive, ou les défauts causés par une utilisation imprudente ou inappropriée. Cette garantie ne s'applique pas à l'utilisation de ce produit Radley dans des buts commerciaux ou de location.

SCHÉMA DES PIÈCES



LISTE DES PIÈCES



AVERTISSEMENT: lors de l'entretien, utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine. L'utilisation de toute autre pièce peut créer un danger pour la sécurité ou endommager le générateur.

Toute tentative de réparation ou de remplacement de pièces électriques sur ce répartiteur de générateur peut créer un risque pour la sécurité à moins que les réparations ne soient effectuées par un technicien qualifié.

Service à la clientèle / soutien technique 1-866-206-0888.

Numéro	Nom	Qté
1	Vis M4x10	5
2	Câble d'accélérateur	1
3	Boulon M4x18	1
4	Levier du commutateur de carburant	1
5	Panneau de commande	1
6	Glissière de l'arbre principal	1
7	Bague de serrage de roulement	1
8	Boulon	16
9	Coque gauche	1
10	Commutateur de carburant	1
11	Boulon M6x14	1
12	Pince	2
13	Boulon M6x12	10
14	Convertisseur	1
15	Moteur	1
16	Attache	1
17	Boulon M5x12	1
18	Défecteur de culasse	1
19	Vis autotaraudeuse ST4.2x25	4
20	Coque gauche	1

Numéro	Nom	Qté
21	Coque gauche	1
22	Onglet fileté pour montage du réservoir de carburant	12
23	Boulon d'alignement	6
24	Panneau du couvercle gauche	1
25	Protecteur décoratif	1
26	Vis M5x16	4
27	Gaine de tuyau de carburant	1
28	Tuyau de carburant	1
29	Pince	1
30	Filtre à carburant	1
31	Boulon M6x18	2
32	Coussin amortisseur	2
33	Réservoir d'essence	1
34	Coussin amortisseur	1
35	Écrou	1
36	Bouchon du réservoir de carburant	1
37	Fenêtre de service	1
38	Joint d'étanchéité du silencieux	1

Numéro	Nom	Qté
39	Bague de serrage de roulement	5
40	Vis autotaraudeuse ST4.2x9,5	1
41	Pare-étincelles	1
42	Défecteur de culasse	1
43	Joint torique de la jauge	1
44	Bobine d'allumage	1
45	Vis autotaraudeuse, ST4.8x20	2
46	Coque droite	1
47	Fenêtre de service	1
48	Coque droite	1
49	Module d'allumage	1
50	Boulon M6x12	5
51	Panneau du couvercle droit	1
52	Boulon à tête cruciforme	4
53	Fenêtre à huile	1
54	Rectificateur	1
55	Coussin amortisseur	4
56	Coussin amortisseur	1
57	Base du boîtier d'interrupteur	1
58	Base du boîtier d'interrupteur	1
59	Écrou M6	4
60	Capuchon en caoutchouc	4